

RÈGLEMENT FÉDÉRAL DES TERRAINS DE HOCKEY-SUR-GLACE

Fédération délégataire : Fédération française de hockey-sur-glace (FFHG)

Date de l'avis de la CERFRES : 03/11/2015

Date de publication : 25/01/2016

Rappel: Les règles fédérales ne sont obligatoires que pour les équipements voués à recevoir des compétitions sportives. Les tableaux ci-dessous ne sont qu'un extrait du règlement rédigé par la FFHG et la FFSG, pour plus de précisions sur les règles applicables, se référer au règlement fédéral (http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/Les-equipements-sportifs/article/Regles-federales)

Il convient de faire la distinction entre les **règles obligatoires**, nécessaires pour l'organisation de compétitions, et les **simples recommandations** ayant pour vocation d'améliorer la pratique en fonction du niveau de compétition mais n'ayant pas de caractère obligatoire.

Règles applicables aux patinoires dédiées à la pratique en compétition - CREATION d'équipement

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E		
Type de compétition	Compétitions internationales	Ligue Magnus ; Division 1	Division 2 ; U22 élite; U18 Elite A	D3 ; U22 exc. ; U18 élite B ; Hockey féminin	Loisirs ; U18 excellence à U 9		
Surface			Glace				
Dimensions et rayons	<60>;<26;30> et rayons de courbures de 7 à 8,5m			≥56x26m (<60> ; <26;30m> recommandé) et rayons de courbures de 7 à 8,5m			
Hauteur libre sous pla- fond		≥7m			≥5 (7m recommandés)		
Balustrade	Hauteur de 107cm me	esurée depuis la glace,	e, dont plinthe jaune < 15 à 25cm > ; Espaces entre les éléments 3mm max				
Protections transparentes amovibles complémen- taires à la balustrade	Derrière les buts et arrondis : hauteur 204cm Parties latérales : hauteur 180cm excepté devant les bancs des joueurs	Derrière les buts et arrondis : hauteur 180cm Parties latérales : hauteur 100cm excepté devant les bancs des joueurs	Derrière les buts et arrondis : hauteur 180cm Parties latérales : Protections vitrées au minimum devant la table marque et bancs de pénalité (hauteur minimale de 100cm)				
Filets de protection amo- vibles	Derrières les buts et arrondis : Obligatoire						
Tracés		Conformes au règlement spécifique de la discipline (cf. page 3)					
Cages de buts		Cages de but mobiles réglementaires à ancrage flexible					
Bancs	Bancs des joueurs et banc du marqueur officiel conformes au règlement						
Chronométrage et signaux	Chronométrage et affichage électronique conformes au règlement ; sirènes et microphone opérationnels						
Installation juges de but	Espaces dédiés au système de juge de but vidéo			Bancs de juges de but facultatifs			
Espace joueurs minimal des vestiaires sportifs	2x70m² + 4x45m²	2x60m² + 4x45m²	² 4x45m ² 4x3		4x35m²		
Douches et locaux annexes des vestiaires sportifs	Douches, espace entraîneurs, sanitaires, espace de stockage et lieu de récupération obligatoires Douches obligatoire et toilettes attenantes ou intégrées de stockage et lieu de récupération obligatoires			ı intégrées aux vestiaires			
Vestiaires officiels d'arbitrage avec douches	2x15m² 2x1			2x10m²			

☐ Obligatoire	Recommandation
---------------	----------------

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	
Local antidopage et pre- miers soins	Obligatoires					
Niveau d'éclairement	A minima selon la norme NF.EN 12 193 « éclairage des installations sportives » (cf. recommandations ci-dessous)					
Pré câblage internet / connexion	Obligatoires			Recommandés		

RECOMMANDATIONS pour les patinoires dédiées à la pratique en compétition - CREATION d'équipement

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	
Niveau d'éclairement	≥1000 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7		SELICITIV' TOCTOUR CUIDITORMITO SIL /		≥400 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7	
Salle de conférence / Tribune presse / Zone mixte presse	Recommandées		Facultatives			
Salle de réunion	Salle	de réunion a disposi	tion	Recommandée		
Seconde piste ≥ 56x26m	Recomma	ındées	Pertinence à étudier au cas par cas		oar cas	
Jauge minimale conseillée	5000	2500	1500	800	200	
Salle d'accueil des équipes et officiels	Espace de réception à disposition lors des évènements					

Règles applicables aux patinoires dédiées à la pratique en compétition - équipement EXISTANT

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E		
Type de compétition	Compétitions interna- tionales	Ligue Magnus ; Division 1	Division 2 ; U22 élite; U18 Elite A	D3 ; U22 exc. ; U18 élite B ; Hockey féminin	Loisirs ; U18 excellence à U9		
Surface		Glace					
Dimensions et rayons		≥56x26	m et rayons de courbure	es de 7 à 8,5m			
Hauteur libre sous pla- fond	≥7m			≥5m			
Balustrade	<117 à 122	2cm> dont une plinth	ne jaune <15 à 25cm> ;	espaces entre les élémei	nts 3mm max		
Protections transparentes amovibles complémen- taires à la balustrade	Derrière les buts et a 160c		Derrière les buts et arrondis : hauteur 160cm				
	Parties latérales : hau devant les bancs		Parties latérales : Protections vitrées au minimum devant la table de marque et bancs de pénalité (hauteur minimale de 80cm)				
	Derrières les buts et arrondis : Obligatoires						
Filets de protection amo- vibles	Parties latérales : Filets obligatoires devant les tribunes si les protections transparentes complémentaires à la balus- trade sont inférieures à 160cm						
Tracés		Conformes au règlement spécifique de la discipline (cf. page 3)					
Cages de buts à ancrages flexibles	Cages de but mobiles réglementaires et ancrages flexibles à partir du 01/07/2016			Recommandées			
Bancs	Bancs des joueurs et banc du marqueur officiel conformes au règlement			Dimension et disposition différente des bancs possibles			
Chronométrage et signaux	Chronométrage et affichage électronique conformes au règlement ; sirènes et microphone opérationnels ; Témoins visuels de buts et d'arrêts de jeu (lumières rouges et vertes) recommandés						
Vestiaires sportifs, douches et locaux annexes		4 vestiaires disposants de bancs, douches et toilettes attenantes (dimensions recommandées en annexes du règlement)					

Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	
Vestiaires officiels d'arbi- trage avec douches	1 vestiaire disposant de bancs, douches et toilettes attenantes (dimensions recommandées en annexes du règlement)					
Local antidopage et premiers soins	Obligatoires					
Niveau d'éclairement	A minima selon la norme NF.EN 12 193 « éclairage des installations sportives » (cf. recommandations ci-dessous)					
Pré câblage internet / connexion	Obligatoires				Recommandés	

RECOMMANDATIONS pour les patinoires dédiées à la pratique en compétition -équipement EXISTANT

_					
Classement fédéral	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
Espace joueurs minimal des vestiaires sportifs	2x70m² + 4x45m²	2x60m² + 4x45m²	4x45m²		4x35m²
Vestiaires arbitres / salle juges avec douches		2x15m²			
Niveau d'éclairement	≥1000 lux ; facteur ďuniformité ≥0,7	≥750 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7	≥600 lux ; facteur d'uniformité ≥0,7		≥400 lux ; facteur d'uni- formité ≥0,7
Salle d'accueil des équipes et officiels	Salle d'accueil des équipes et des officiels à disposition				Recommandée
Zone mixte / salle de conférence / tribune presse	Recommandées			Facu	Itatives
Salle de réunion	Salle de réunion à disposition Recom			nmandée	
Seconde piste ≥ 56x26m	Pertinence à étudier au cas par cas				
Jauge minimale conseillée	De 2500	De 2500 à 5000 De 800 à 1500			200

Les tracés du hockey-sur-glace

